



## FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

### **« Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret » FR7200678**

#### **Le programme Natura 2000 en bref :**

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains.

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

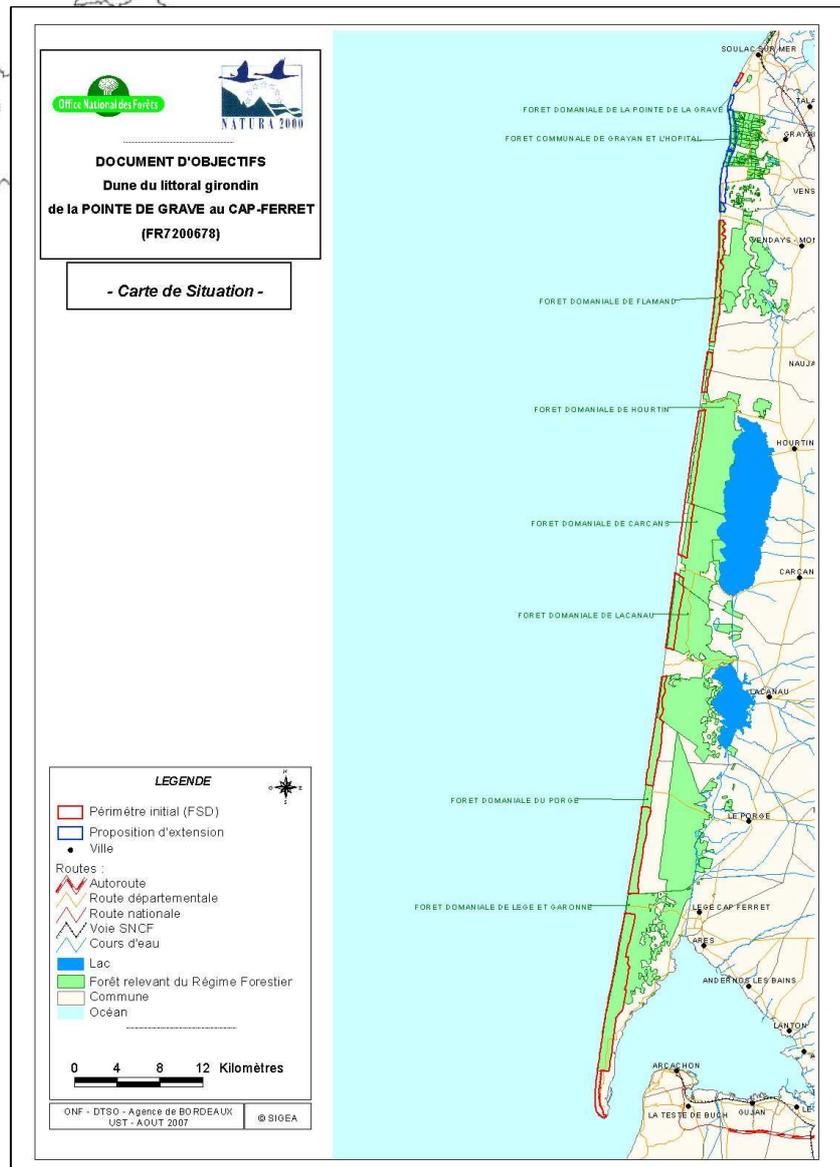
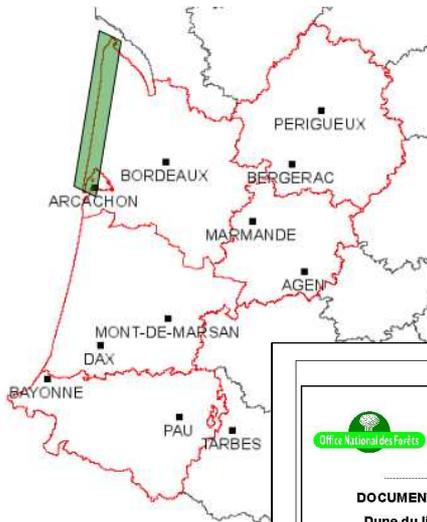
- **Présentation du site**

Situé sur la côte girondine, le site des « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » couvre 6 015 ha sur une bande littorale de 400 à 850 m de large partant de Soulac (au nord) à la pointe du Cap Ferret (au sud). Le site concerne la dune non boisée et une partie de la dune boisée, principalement constituée par la frange forestière communément dénommée « série de protection ». Il englobe la majeure partie du système dunaire du littoral girondin, et s'étend sur 10 communes : Soulac, Grayan et l'Hôpital, Vensac, Vendays-Montalivet, Naujac-sur-Mer, Hourtin, Carcans, Lacanau, Le Porge et Lège-Cap-Ferret.

Les propriétés sont essentiellement domaniales en gestion ONF. La Pointe du Cap Ferret, le site de l'Amélie et une partie de la dune de Vensac appartiennent au Conservatoire du Littoral. La fenêtre dunaire de Grayan appartient à la commune et deux enclaves (Lège et Garonne et Vensac) appartiennent à des propriétaires privés. Certaines fenêtres littorales utilisées pour des plans-plages ont été exclues (Le Pin Sec, Hourtin Plage, Carcans Plage, Lacanau Océan, Le Gressier et Le Grand Crohot). Il reste toutefois un certain nombre d'accès à des plages surveillées : Montalivet, le Lion à Lacanau et le Truc Vert sur Lège ainsi que les accès aux plages non surveillées mais tolérés (la Jenny au Porge).

A noter que la dune bordière bénéficie de nombreux statuts de protection selon son emplacement géographique (protection foncière liée au statut domanial et aux propriétés du Conservatoire du littoral, classement en forêt de protection, sites inscrits...). L'ensemble du site est concerné par la loi Littoral.

- La cartographie du site « Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap Ferret »



## • Les espèces présentes et leur hiérarchisation

Le site présente un intérêt patrimonial de tout premier ordre, lié à une mosaïque d'habitats dunaires riche et variée accueillant une flore et une faune protégées à forte valeur patrimoniale, présentant un endémisme franco-atlantique fort (11 habitats d'intérêt communautaire structurent la quasi totalité du site et 18 espèces citées dans la Directive Habitats et la Directive Oiseaux).

### Liste des habitats présents par grands types de milieux :

- **Plage** : Laises de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-atlantique et Mer du Nord
- **Dune non boisée** : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques, Dunes mobiles à *Ammophila arenaria* ssp *arenaria* des côtes atlantiques, Dunes grises des côtes atlantiques, Pelouses rases annuelles arrière dunaires
- **Dune boisée** : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert, Dunes à Saule des dunes, Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière dunaires, Landes thermo-atlantiques, Manteaux préforestiers acidophiles, Pelouses sabulicoles à *Carex arenaria*
- **Dépressions humides intradunales** : Groupements aquatiques vivaces d'eau stagnante à *Potamogeton polygonifolius* et *Eleogiton fluitans*, Bas-marais dunaires

### Liste des espèces végétales et animales protégées présentes sur le site :

- **Flore remarquable** : Oseille des rochers, Astragale de Bayonne, Epervière laineuse, Linaire à feuilles de Thym, Œillet de France, Silene de Thore, Verge d'or à grosses racines, Armoise maritime, Crépide bulbeuse, Garou, Diotis maritime, Linaire de sables, Luzerne maritime, Orchis maculé, Pourpier de mer, Silène de Porto, Violette de Kitaibel.
- **Faune remarquable** :
  - Amphibiens : Crapaud des joncs, Pélobate cultripède, Crapaud accoucheur, Grenouille agile, Pélodyte ponctué, Triton marbré, Triton Palmé
  - Reptiles : Lézard ocellé, Lézard vert, Lézard des murailles, Vipère aspic
  - Insectes : Grand Capricorne, Lucane cerf-volant

## • Les enjeux de conservation

Trois enjeux de conservation ont été considérés comme prioritaires lors de la mise en œuvre du document d'objectifs de la « dune du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » :

- **Restaurer les habitats dunaires dégradés par l'érosion éolienne ;**
- **Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats de haut de plage (dunes embryonnaires), de dunes grises et des habitats humides par des actions ponctuelles de restauration, d'entretien des habitats et par la canalisation du public en dune ;**
- **Améliorer le statut des espèces patrimoniales sur le site (Oseille des rochers, Lézard ocellé, Pélobate cultripède et Alyte accoucheur).**

Les objectifs de conservation pour les habitats naturels et les habitats d'espèces ont été définis en 5 objectifs Généraux (grandes orientations à suivre), déclinés en 10 objectifs opérationnels :

Objectifs généraux :

- 1- Maintenir et optimiser l'intégrité des habitats d'intérêt communautaires au sein de leur contexte dynamique (cf. typologie fonctionnelle du système plage/dune) ;
- 2- Maintenir voire améliorer le statut des espèces patrimoniales sur le site ;
- 3- Maintenir des potentialités d'accueil du public en adéquation avec les exigences écologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaires ;

- 4- Approfondir les connaissances et réaliser des suivis (afin d'inscrire les méthodes de gestions dans une politique de long terme) ;
- 5- Mettre en œuvre le document d'objectifs et communiquer autour de Natura 2000.

Objectifs opérationnels :

- Adapter les dispositifs réglementaires au contexte local.
- Intégrer dans les documents de gestion les préconisations du document d'objectifs.
- Conserver et favoriser une mosaïque d'habitats dunaire en lien avec le contexte dynamique.
- Réaliser des opérations ciblées de restauration et d'entretien des habitats d'intérêt communautaires et des habitats d'espèces.
- Optimiser le dispositif favorisant la protection dunaire et l'accueil du public.
- Suivre les espèces et les habitats à fort enjeu de conservation.
- Gérer les aspects relatifs à la mise en œuvre des mesures (contractuelles et hors contrat).
- Suivre l'application technique des actions.
- Effectuer une coordination générale.
- Communiquer autour de Natura 2000.

*Pour aller plus loin...*

**Structure porteuse et animateur :**

Office National de Forêts (ONF), contact : Fabrice SIN  
[fabrice.sin@onf.fr](mailto:fabrice.sin@onf.fr) ; Paul TOURNEUR [paul.tourneur@onf.fr](mailto:paul.tourneur@onf.fr)

DDTM/Service Eau et Nature/**Natura 2000** :

**Tel** : 05 56 24 86 69 / 05 56 24 88 86

**Sites internet :**

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

- Site DREAL : <http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) :  
<http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs>

- Site de l'ONF : <http://www.onf.fr>